

Rapport d'activité pour l'animation 2023



Site Natura 2000 FR1100800

"Pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine"



Natur Essonne





NaturEssonne

10 place Beaumarchais
91600 Savigny-sur-Orge

Animatrice du site depuis juin 2021 :

Julie PENNETEAU (julie.penneteau@naturessonne.fr)

Rédaction : Julie PENNETEAU

Relecture : Odile CLOUT, Georges FOUILLEUX et Martine LACHERE

Crédits photos : Julie PENNETEAU

Sommaire

1.	Préambule	5
1.1	Présentation du site	5
1.2	L'animation du site	6
1.3	Rappel des enjeux et objectifs du DOCOB	7
1.3.1	Les enjeux du site.....	7
1.3.2	Les objectifs du DOCOB	8
1.4	Missions de la structure animatrice	9
2.	Mise en œuvre de la contractualisation et de la charte Natura 2000	9
2.1	Actualisation des propriétaires	9
2.2	Animation auprès des propriétaires et des ayant-droits	10
2.3	Animation de la charte Natura 2000.....	10
2.4	Suivis à mettre en place pour les contrats Natura 2000	10
2.4.1	Mise en place de nouveaux contrats	10
2.4.2	Suivi des contrats en cours	11
2.4.3	Bilan des contrats Natura 2000 révolus	13
2.5	Animation de la gestion avec d'autres outils financiers	14
3.	Amélioration des connaissances et suivis scientifiques et techniques.....	15
3.1	Prospection et suivi des habitats d'intérêt communautaire.....	15
3.1.1	Suivi de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire via le protocole d'évaluation de l'état de conservation des pelouses calcicoles franciliennes	15
3.1.2	Suivi des rhopalocères et des orthoptères afin d'évaluer l'effet de la gestion et du changement climatique, un enjeu pour la conservation des pelouses calcaires *[rhopalocères = papillons de jour]	16
3.1.3	Suivi des espèces d'intérêt communautaire	20
3.1.4	Suivis des espèces à enjeu.....	22
3.2	Veille écologique	22
3.3	Chantiers nature	22
4.	Information, communication et sensibilisation	24
4.1	Création/Mise à jour d'outils de communication, médias.....	24
4.1.1	Site internet.....	24
4.1.2	Articles.....	24

4.1.3	Plaquette d'information.....	24
4.2	Prise de contact avec des partenaires potentiels.....	25
4.3	Organisation de réunions d'information ou de manifestations.....	25
4.4	Organisation de sorties N2000.....	25
4.5	Communication/Animation auprès des scolaires.....	26
4.6	Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site.....	27
5.	Veille à la cohérence des politiques publiques et programmes d'actions sur le site.....	27
5.1	Veille à la cohérence des politiques publiques et programmes d'actions sur le site.....	27
5.2	Suivi des évaluations d'incidences concernant le site.....	27
6.	Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance.....	27
6.1	Organisation de réunions de Comité de pilotage (COPIL).....	27
6.2	Animation de groupes de travail.....	27
6.3	Réunions/Rencontres avec les services de l'Etat ou de la Région.....	28
6.4	Gestion administrative et financière.....	28
6.5	Complément ou mise à jour du DOCOB.....	28
6.6	Suivi de la mise en œuvre du DOCOB et bilans annuels.....	28
6.7	Actualisation de la fiche de synthèse.....	29
7.	Bilan.....	29

1. Préambule

1.1 Présentation du site

Fiche d'identité du site

Site d'intérêt Communautaire "Pelouses Calcaires de la Haute Vallée de la Juine"

Code FSD : FR1100800

Superficie : 108 ha

Région : Île-de-France

Département : Essonne

Communes :

- Abbéville-la-Rivière
- Boissy-la-Rivière
- Fontaine-la-Rivière
- Ormoy-la-Rivière
- Saclas
- Saint-Cyr-la-Rivière

Le site des pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine a intégré le réseau Natura 2000 en 1999 au titre de la directive Habitat-Faune-Flore désignant une Zone de Conservation Spéciale (ZSC) reposant sur la présence d'habitats communautaires de pelouses calcaires. À l'origine, seulement 3 secteurs étaient concernés, soit environ 27 ha. Un premier document d'objectif (DOCOB) et une phase d'animation avaient alors été lancés.

En 2008, le site s'étend et comprend 9 secteurs répartis sur 6 communes pour une superficie totale de 108 ha (Tableau I et Figure 1).

Un nouveau document d'objectif est élaboré et validé en décembre 2010 par le Comité de Pilotage (COFIL), puis approuvé par arrêté préfectoral le 14 janvier 2011.

Tableau I : Détail des sous-sites du site Natura 2000 des pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine

Code secteur	Nom de secteur	Commune	Surface (ha)
1	Champ Brûlard	Saclas	2,74
2	Le Carrossier	Fontaine-la-Rivière	5,34
3	La Ferme de l'hôpital	Abbéville-la-Rivière	18,73
4	Le Coteau d'Artondu	Boissy-La-Rivière, Ormoy-la-Rivière	24,37
5	Bois de Bierville	Boissy-la-Rivière	3,27
6	La Fontaine des Ridelles	Saclas, Saint-Cyr-La-Rivière	37,60
7	Garenne de Chanteloup	Fontaine-la-Rivière	8,46
8	Coteau des Loges	Fontaine-la-Rivière	3,22
9	Coteau sous Tourneville	Abbéville-la-Rivière	4,18
Total			107,91



Figure 1 : Carte localisant les sous-sites du site Natura 2000 des Pelouses Calcaires de la Haute Vallée de la Juine [© NaturEssonne]

1.2 L'animation du site

- Acteurs du COPIIL

Le **dernier comité de pilotage** (COPIIL) présentant les bilans de l'animation 2019-2021, ainsi que les perspectives pour l'animation du site en 2022, s'est tenu le **16 mars 2022 à Gironville-sur-Essonne** sous la présidence de Madame DEMAÏLLY, adjointe de direction à la Direction Départementale des Territoires (DDT) de l'Essonne. Aucune collectivité locale n'ayant souhaité devenir structure porteuse, le rôle est resté entre les mains de la DRIEAT Ile-de-France (État). Suite au changement de gouvernance Natura 2000 de l'État aux régions, le Conseil régional de l'Essonne est devenu structure porteuse du site en 2023. Cela a engendré un gros bouleversement administratif sur 2022 et 2023 ne permettant pas l'organisation de COPIIL dont le prochain rassemblement devrait avoir lieu début 2024. La liste des membres du COPIIL est consultable en Annexe I.

l'appel d'offre relatif au marché public pour la période 2022-2024 a été remporté par NaturEssonne qui renouvelle ainsi son rôle en tant que structure animatrice du site pour 3 ans. Celui-ci prenant fin le 31 décembre 2024, fera l'objet d'un nouvel appel d'offres.

Au sein de l'association, **un poste de chargée d'études est dédié à mi-temps à l'animation et à la mise en œuvre du DOCOB du site Natura 2000 des pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine**. Cette mission est assurée par Julie PENNETEAU, animatrice du site depuis juin 2021. Par ailleurs, un groupe de travail interne à NaturEssonne (Groupe Animation et Gestion Conservatoire) composé des salariés et de membres du conseil d'administration se réunit environ une fois par mois pour échanger sur les actions mises en œuvre (réunions AGC).

- Éléments techniques d'appréciation pour la conduite de l'animation

Le Tableau II dresse le bilan de certains indicateurs de la conduite de l'animation du DOCOB pour l'année 2023. Le détail de l'ensemble des indicateurs est disponible en **Annexe II**. Le temps consacré à l'animation et à la mise en œuvre du DOCOB représente en théorie un mi-temps de chargé d'études.

Tableau II. Bilan des indicateurs d'évaluation de l'animation en 2022

Indicateurs	TOTAL pour 2023
Nombre de jours arrondi	80 jours
Kilomètres parcourus	3 900 km
Mails envoyés	250 mails

1.3 Rappel des enjeux et objectifs du DOCOB

1.3.1 Les enjeux du site

Les pelouses calcaires forment des milieux ouverts, à formations végétales herbacées basses et représentent l'un des milieux abritant le plus de biodiversité en Europe. Ce sont ainsi des espaces naturels inclus dans le réseau Natura 2000 au nom de la directive européenne "Habitat Faune Flore". Elles sont constituées d'une végétation relativement rase qui apparaît le plus souvent sur des sols en pente, pauvres et calcaires qui retiennent faiblement l'eau. Dans le passé, les pelouses méso-xérophiles étaient cultivées ou pâturées par le bétail. L'abandon des pratiques agro-pastorales sur ces parcelles a permis le développement rapide de plusieurs espèces de ligneux qui ont au cours du temps colonisé l'espace (Pin, Aubépine, Prunelier...) empêché le développement de la flore typique des milieux ouverts. Ce phénomène entraîne leur destruction et leur fragmentation, au profit de l'apparition de milieux boisés. Ces pelouses ont aujourd'hui une forte valeur paysagère et patrimoniale car elles sont rares et menacées (MAUBERT & DUTOIT, 1995). L'ensemble des enjeux du site est détaillé dans le Document d'objectif (DOCOB) qui sert à cadrer les actions les mieux appropriées pour la préservation des habitats et espèces d'intérêt communautaire présents sur le site dont certains sont prioritaires (en gras dans le Tableau III).

L'actualisation de la cartographie des végétations du site réalisée par le CBNBP en 2022 a permis de mettre en évidence 6 habitats d'intérêt communautaire génériques, tous déjà connus auparavant. Aucun nouvel habitat éligible à la directive « habitats-faune-flore » n'a été observé au cours de cette étude (DETREE, 2023).

Tableau III : Habitats et espèces d'intérêt communautaire (*prioritaires) présents sur le site Natura 2000.

	Grand type de milieu	Code N2000	Nom d'habitats/ espèces
Habitats	Fourrés sclérophylles	5130	Formations à <i>Juniperus communis</i> sur landes ou pelouses calcaires
	Formations herbues naturelles et semi-naturelles	6110*	Pelouses rupicoles calcaires ou basiphiles de l' <i>Alyssa-Sedion albi</i>
		6120*	Pelouses calcaires de sables xériques
		6210	Pelouses sèches semi-naturelles sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>) et faciès d'embuissonnement [Pelouses mésoxérophiles]
			Pelouses sèches semi-naturelles sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>) et faciès d'embuissonnement [Pelouses xérophiles]
			Pelouses sèches semi-naturelles sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>) et faciès d'embuissonnement [Pelouses de vivaces sabulo-calcoles]
			Pelouses sèches semi-naturelles sur calcaires (<i>Festuco-Brometalia</i>) et faciès d'embuissonnement [Ourlets mésoxérophiles]
	Habitats rocheux et grottes	8210	Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique
	Forêts	9130	Hêtraies de l' <i>Asperulo-Fagetum</i> [Systèmes basiclines mésoxérophiles]
Espèces		1078	Écaille chinée
		1083	Lucane cerf-volant

Les habitats d'intérêt communautaire couvrent ainsi une surface totale d'environ 76 ha soit près de 75 % du site. On note une forte hétérogénéité dans la représentativité de ces habitats avec une dominance de 6210 et 9130 qui représentent à eux seuls plus de 98 % de la surface occupée par les habitats d'intérêt communautaire. L'habitat des forêts (9130) est le mieux représenté sur le site et s'étend sur plus de 40 % du territoire étudié. Les phases pré-forestières (ourlets et fourrés) occupent également une surface importante au sein du site avec respectivement près de 20 % et 25 % de l'ensemble du territoire.

1.3.2 Les objectifs du DOCOB

Le DOCOB constitue le document de référence du site. Il décrit l'état des lieux environnemental et socio-économique, les enjeux ainsi que les mesures de gestion adaptées pour l'ensemble du territoire.

Trois objectifs de développement durable du site sont définis dans le DOCOB (SAINT-VAL M. & URBANO S., 2010) :

- Maintenir les habitats d'intérêt communautaire en bon état de conservation
- Restaurer les habitats d'intérêt communautaire dégradés pour revenir à un bon état de conservation
- Sensibiliser les usagers
- Préserver le site des dégradations, destructions ou fragmentations

Afin d'atteindre ces objectifs, 9 mesures ont été identifiées dans le DOCOB (Tableau IV).

Tableau IV : Mesures définies dans le DOCOB afin d'atteindre les objectifs de développement durable

Numéro	Type de mesure	Intitulé	Priorité
1	Restauration des habitats	Abattage de ligneux	1
2		Coupe, broyage, arrachage de ligneux	1
3	Entretien des habitats	Élimination manuelle des ligneux et repousses sur pelouses fragiles	1
4		Fauche d'entretien des pelouses ouvertes	1
5		Fauche ou broyage d'entretien des pelouses ré-ouvertes	1
6		Gestion pastorale et équipements dans le cadre d'un projet de génie écologique	1
7		Gestion pastorale et maintien des milieux ouverts	1
8	Maitrise et organisation de la fréquentation humaine	Travaux de mise en défens et de fermeture ou d'aménagements d'accès	3
9	Sensibiliser les usagers	Aménagements visant à informer les usagers pour limiter leur impact	2

1.4 Missions de la structure animatrice

Les missions de la structure animatrice du DOCOB s'articulent autour des volets suivants :

- ✓ Mise en œuvre de la contractualisation et de la charte N2000
- ✓ Amélioration des connaissances et suivis scientifiques et techniques
- ✓ Information, communication et sensibilisation
- ✓ Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site
- ✓ Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance

Le présent document constitue le bilan des activités réalisées par la structure animatrice sur l'année 2023, dans le cadre de la mise en application du DOCOB.

2. Mise en œuvre de la contractualisation et de la charte Natura 2000

2.1 Actualisation des propriétaires

Cette action consiste à maintenir à jour la liste des propriétaires afin de faciliter la prise de contact notamment avec les nouveaux propriétaires. L'objectif étant de leur présenter les enjeux et les moyens de gestions mis à leur disposition pour la restauration ou l'entretien de leurs parcelles en accord avec le DOCOB.

En 2023, une cartographie SIG a été créée. Cela permet d'attribuer chaque parcelle cadastrale à un propriétaire et de visualiser rapidement toutes les informations nécessaires pour la gestion d'une zone. **Les propriétaires de parcelles en pelouses sont relativement bien identifiés. Cependant le travail de restauration de certains secteurs nécessitera de contacter les propriétaires périphériques notamment dans le cas de réouverture de milieux.** La mise à jour de la liste des propriétaires devra donc être poursuivie les années suivantes pour identifier les propriétaires manquants ou actualiser les informations connues si nécessaire.

2.2 Animation auprès des propriétaires et des ayant-droits

Tout au long de l'animation du site un échange est maintenu avec les propriétaires afin de les tenir informés des actions qui seront réalisées sur leurs parcelles. Des conventions de mise à disposition sont notamment envoyées avant les périodes de chantiers nature et de suivi scientifique afin d'avoir leur accord pour intervenir sur leurs parcelles.

En 2023, comme chaque fin d'année, l'animatrice a été contactée par le Conservatoire d'espaces naturels d'Île-de-France afin de remplir des fiches sur les actions réalisées et de leur permettre de préparer leur bilan annuel et leur Assemblée générale.

2.3 Animation de la charte Natura 2000

La charte est systématiquement proposée aux propriétaires avec lesquels des contacts ont été établis.

En **mars 2020**, la **charte Natura 2000 a été signée par le CEN-IDF** (anciennement Pro Natura Île-de-France). **pour une durée de 5 ans**. Cette adhésion devra donc être renouvelée en mars 2025.

La convention « agriculture et nature » signée avec la Ferme de l'hôpital et le Conseil départemental est arrivée à échéance fin 2022. Les propriétaires souhaitant poursuivre l'entretien de leurs parcelles en accord avec les recommandations du DOCOB ont décidé d'entreprendre les démarches pour signer la charte N2000. Un accompagnement est réalisé par l'animatrice du site au niveau des démarches administratives et la signature devrait avoir lieu courant 2024.

2.4 Suivis à mettre en place pour les contrats Natura 2000

2.4.1 Mise en place de nouveaux contrats

En 2023, le transfert de compétence pour l'instruction des contrats Natura 2000 de la DDT vers le Conseil régional a suspendu la mise en place de nouveaux contrats. **Aucun contrat n'a donc été mis en place cette année.**

La demande de paiement pour le contrat de pâturage sur Champ Brûlard a été faite en 2020. Ce contrat avec la commune de Saclas sera renouvelé dès que les démarches administratives le permettront.

2.4.2 Suivi des contrats en cours

Un contrat Natura 2000 de pâturage en milieux non-agricoles et non-forestiers est en cours. Celui-ci concerne le pâturage sur 3 parcelles Natura 2000 de la Haute Vallée de la Juine et du Gâtinais appartenant au CEN-IDF.

Contrat	R-IDF-0706-21-DT-091-0001
Bénéficiaire	CEN Ile-de-France
Montant total	38 580 €
Date signature	28/12/2022
Actions prévues	Gestion pastorale et équipements dans le cadre d'un projet de génie écologique
Habitats/ espèces concernés	Pelouses calcicoles
Surface	5 ha Juine et 3,7 ha Gâtinais (tous les 2 ans)
Mesure(s) du DOCOB liée(s)	M6

Le plan de pâturage de ce contrat est réparti sur 4 ans comme indiqué ci-dessous :

Site	Superficie pâturée	2021	2022	2023	2024	TOTAL
Fontaine des Ridelles (Juine)	5,0 ha	6 630 €	6 630 €	6 630 €	6 630 €	26 520 €
Haye Thibaud (Gâtinais)	1,0 ha	0 €	1 740 €	1 740 €	1 740 €	5 220 €
Grandes Friches (Gâtinais)	2,7 ha	0 €	3 420 €	0 €	3 420 €	6 840 €
	8,7 ha	6 630 €	11 790 €	8 370 €	11 790 €	38 580 €

Pour la Juine le pâturage a lieu sur la Fontaine des Ridelles au niveau de Grand champ. Les moutons sont mis tous les ans sur une surface de 5ha divisée en plusieurs enclos. Le chargement et la durée sont variables selon les années :

- **2021** : Pâturage de 166 brebis sur 5 ha pendant 1 mois
- **2022** : Pâturage de 145 brebis et 27 agneaux sur 5 ha pendant 20 jours
- **2023** : Pâturage de 220 brebis sur 5 ha pendant 22 jours

La cartographie des enclos mis en place en 2023 est disponible en **Figure 2**.



Figure 2 : Localisation des enclos de pâturage en 2023, Grand Champ, Saclay

En 2023, plusieurs sorties de terrain ont été nécessaires pour le suivi des contrats :

Tableau V. Tableau synthèse des dates de suivi du pâturage en 2022 sur Grand champ

Date	Sous-site	Propriétaire	Personnes présentes	Objet
17/07	Fontaine des	CEN IdF	Julie PENNETEAU	Suivi photographique du pâturage et localisation GPS des enclos
24/07	Ridelles -			
04/08	Grand Champ			

Un cahier de pâturage avec cartographie du périmètre d'action (**Figure 2**) a été rédigé et envoyé au propriétaire (CEN-IDF) pour mettre en place la demande de paiement.

2.4.3 Bilan des contrats Natura 2000 révolus

Sur le site Natura 2000, trois contrats en milieux non-agricoles et non-forestiers sont terminés (Tableau VI).

Tableau VI : Bilan des contrats Natura 2000 clôturés

Contrat	091NA060001	091NA050001	91000002	R-IDF-0706-16-DT-091-0002	R-IDF- 0706-17-DT-091-0005
Bénéficiaire	Mairie de Saclas	SCEA Ferme de l'Hôpital	ProNatura Île-de-France	ProNatura Île-de-France	Commune de Saclas
Montant total	11 549,60 €	6 945,00 €	15 426,00 €	32 940 €	3 024 €
Date signature	15/12/2006	22/12/2005	24/07/2012	11/07/2016	12/05/2017
Actions prévues	- Coupe ou broyage de restauration - Coupe d'éclaircie de pré-bois - Fauche d'entretien de pelouses ouvertes - Entretien des pelouses ré-ouvertes	- Coupe ou broyage de restauration - Fauche ou broyage d'entretien de pelouses ré-ouvertes	- Gestion pastorale et équipements dans le cadre d'un projet de génie écologique	- Gestion pastorale et équipements dans le cadre d'un projet de génie écologique	- Gestion pastorale et équipements dans le cadre d'un projet de génie écologique
Habitats/ espèces concernés	Pelouses calcicoles	Pelouses calcicoles	Pelouses calcicoles	Pelouses calcicoles	Pelouses calcicoles
Surface	1,62 ha	1,92 ha	6 ha	5 ha	2,5 ha
Mesure(s) du Docob liée(s)	M1, M2, M4, M5 (selon l'ancienne version du Docob)	M1, M5	M6	M6	M6
Avancement	A pris fin en décembre 2010	A pris fin en décembre 2011	A pris fin en décembre 2015	A pris fin en décembre 2020	A pris fin en décembre 2020

2.5 Animation de la gestion avec d'autres outils financiers

L'animation pour la gestion avec d'autres outils financiers concerne les sites où des conventions « agriculture et nature » ont été signées avec le Conseil départemental (CD91) pour la gestion des Espaces Naturels Sensibles (ENS).

Une seule convention de gestion, signée en octobre 2020 pour une durée de 5 ans, est toujours en cours au niveau du sous-site Champ Brulard. L'objectif était de pouvoir mettre en place un abattage de pins. Les travaux ont été réalisés **début mars 2020 et une soixantaine de Pin sylvestre ont été coupés et débordés par la SMAE**, prestataire du CD91.

Un chantier nature organisé par le Conseil départemental et NaturEssonne dans le cadre de cette convention a eu lieu le **29 janvier 2023** sur la zone où les pins ont été abattus et un second chantier organisé par NaturEssonne a été réalisé le **25 novembre 2023**.

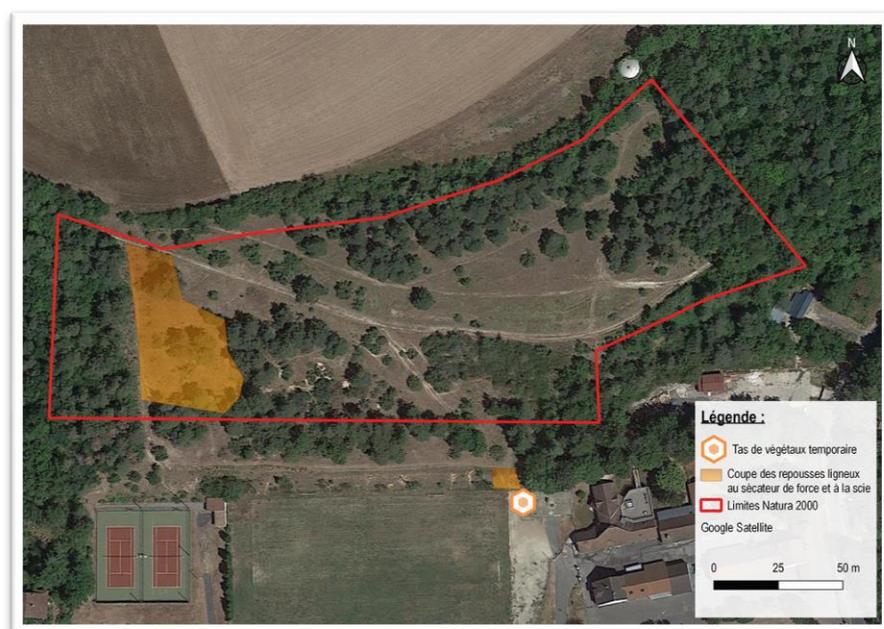


Figure 3 : Carte des actions réalisées lors du chantier nature du 29/01/2023 (haut) et du 25/11/2023 (bas)

3. Amélioration des connaissances et suivis scientifiques et techniques

3.1 Prospection et suivi des habitats d'intérêt communautaire

3.1.1 Suivi de l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire via le protocole d'évaluation de l'état de conservation des pelouses calcicoles franciliennes

Un suivi phytosociologique avait été mis en place dès 2006 sur les pelouses calcicoles. En 2013, au total 16 placettes étaient suivies tous les ans dans le but d'établir un bilan annuel de l'état de conservation des habitats naturels. Cette méthode nécessitait d'avoir d'assez bonnes connaissances en botanique mais aussi de limiter le nombre d'observateurs. Depuis 2006, les suivis étaient réalisés par des personnes différentes et n'ayant pas toutes le même niveau en botanique ce qui crée des biais et rend difficile l'analyse des données.

En 2014, un nouveau protocole prenant en compte ces contraintes a été mis en place par le Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien (CBNBP), avec le soutien de la DRIEE, et en concertation avec trois animateurs Natura 2000 : de la Haute Vallée de l'Essonne, du Gâtinais et de la Haute vallée de la Juine. Ce protocole simplifié permet de suivre l'état de conservation des habitats d'intérêt communautaire par la mise en place de transects d'Evaluation d'Etat de conservation (LEHANE et al., 2018). En 2018, son ajout au DOCOB afin de permettre l'évaluation de l'état de conservation des pelouses calcaires du site Natura 2000 a été voté et accepté par le COPIL du 29 mai. Il sera à ajouter de manière formelle au DOCOB.

En 2023, les deux transects mis en place en 2017 sur Champ Brûlard ont été réévalués et 2 nouveaux transects ont été créés sur le même sous-site (Figure 4). La note moyenne obtenue en 2017 était de 82,2 ce qui correspond à un état de conservation correct. En 2023 ces deux mêmes transects obtiennent une note moyenne de 80 montrant le maintien du bon état de conservation dans les zones concernées. En revanche les deux nouveaux transects créés font chuter la note à 72,5 ce qui correspond à un état altéré. Ces notes reflètent parfaitement ce qui est observé sur site. En effet le transect 3 se trouve dans une zone très refermée malgré un contrat d'abattage de 60 pins en 2020 et le transect 4 se situe dans une zone très envahie par les espèces exotiques envahissantes qui représentent une atteinte importante et difficile à maîtriser.



Figure 4 : Cartographie des transects EEC sur Champ Brûlard réévalués (T1 et T2) ou créés (T3 et T4) en 2023

Tableau 7. Evolution de l'évaluation de la gestion

§	Commune	n° transect	Evaluation de gestion					
			2015	2017	2019	2020	2021	2023
	Grand Champ	1	40			60		
	Champ Brûlard	1		100				90
		2		65				70
		3						70
		4						60
	Coteau d'Artondu	1				55		
		2					45	
	Le Paradis	1					40	
	Grand Champ	2					70	
	Ferme de l'hôpital	1					70	

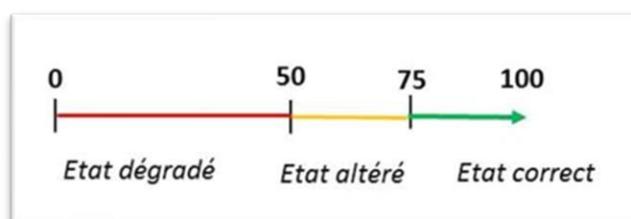


Figure 5 : Proposition de valeurs-seuil d'état de conservation (LEHANE et al., 2018)

3.1.2 Suivi des rhopalocères et des orthoptères afin d'évaluer l'effet de la gestion et du changement climatique, un enjeu pour la conservation des pelouses calcaires

*[rhopalocères = papillons de jour]

En Europe, **les populations de papillons prairiaux ont régressé de 40% depuis les années 1990** (HOUARD X. & JAULIN S., 2018) et en **Ile-de-France 27% des 123 espèces de papillons de jour connues sont menacées d'extinction** (Dewulf L. & Houard X., 2016). En ce qui concerne **les Orthoptéroïdes**, hôtes typiques et caractéristiques des prairies et pelouses, **22% des espèces franciliennes évaluées par la liste rouge de 2021 sont menacées d'extinction** (HOUARD X. & JOHAN H., 2021). Dans le contexte actuel d'érosion de la biodiversité, l'effondrement des populations d'insectes pourrait avoir un effet en cascade similaire sur la fonctionnalité des écosystèmes et leur préservation (Hallman et al., 2017).

Les papillons de jour (rhopalocères et zygènes) et les orthoptères (sauterelles, criquets et grillons) sont sensibles aux modifications de la structure de la végétation et de la qualité des habitats (Dewulf L. & Houard X., 2016; HOUARD X. & JOHAN H., 2021). La composition de leur cortège, très réactive aux perturbations en raison de leur écologie spécifique, et leur facilité d'observation en font des **bio-indicateurs** privilégiés. Ainsi leur étude permet d'évaluer l'état de conservation des habitats considérés. De plus, ce sont des groupes qualifiés de « sentinelle » car les modifications de leurs peuplements expriment des tendances extrapolables à l'ensemble de l'entomofaune et de « parapluie » car toute gestion leur étant favorable permet également la préservation de nombreuses autres espèces partageant des exigences écologiques similaires. En résumé, prendre en compte les besoins de ces organismes dans la gestion et la restauration des milieux naturels permet de considérer la grande majorité des besoins des autres insectes (Dewulf L. & Houard X., 2016).

En 2019, NaturEssonne a décidé de mettre en place des suivis via un protocole standardisé afin de pouvoir comparer les données d'une année à l'autre afin de suivre l'évolution de l'habitat et mieux évaluer la gestion mise en place sur 3 ans. La méthodologie choisie par la précédente animatrice était celle testée par le Conservatoire d'espaces naturels Provence Alpes Côte d'Azur (Duscaq M., 2019) qui s'appuie sur la mise en place d'un protocole standardisé du Muséum National d'Histoires Naturelles de Paris : le Chronoventaire (Dupont P., 2014). Cet inventaire avait été appliqué sur 3 placettes : **Champ Brûlard, Grand Champ et Fontenette (Figure 6)**.

Dans la continuité des suivis entomologiques 2020-2022, **3 nouvelles placettes ont été créées en 2023** sur Le Paradis (P1), Le Coteau d'Artondu (pelouse appelée Le Pin - P2) et La Fontaine des Ridelles est (pelouse appelée Chanteloup - P3) (**Figure 6**). Chaque placette est localisée au sein de l'habitat 6210 et couvre une surface de 1000 m² (Duscaq M., 2019).

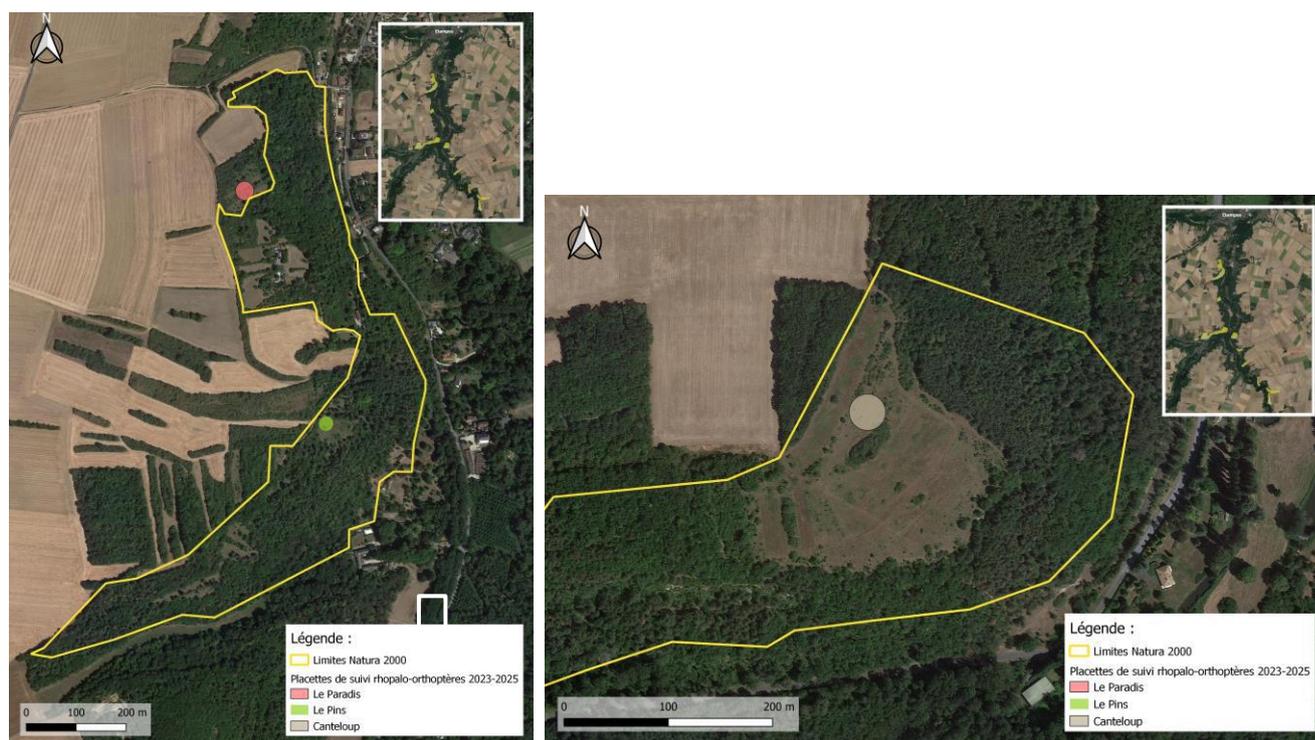


Figure 6 : Localisation des placettes de suivi rhopalocères et orthoptères 2023

⇒ Inventaire des rhopalocères

Sur l'année 2023, 1 passage par placette a été réalisé chaque mois entre avril et septembre. La méthodologie utilisée était celle du CEN PACA comme pour les suivis de 2020-2022 mais l'interprétation des résultats s'est appuyée sur le Guide d'évaluation de l'état de conservation des habitats agropastoraux d'intérêt communautaire. Celle-ci se base sur le degré de spécialisation des espèces par rapport aux habitats (sténoécie) tel que référencé dans la « Base de données de connaissance sur les Lépidoptères Rhopalocères » listant toutes les espèces ainsi que leur habitat préférentiel et leur niveau de sténoécie (Dupont P., s. d.). En effet, de nombreuses espèces sont relativement communes et s'adaptent à une large gamme d'habitats plus ou moins dégradés, on les qualifie de « généralistes » (Listes 1 et 2), alors que d'autres ont des exigences écologiques beaucoup plus restreintes dites « spécialistes » (Listes 3 et 4). Ces dernières fréquentant une gamme de milieux favorables peu étendue, ne pourront pas se maintenir dans un habitat dégradé ou changeant. A l'inverse, la surabondance de certaines espèces généralistes et l'absence d'espèces spécialistes sont caractéristiques d'habitats dégradés ou perturbés. Cela permet ainsi d'avoir une information sur l'état de conservation à l'échelle de l'unité de gestion, c'est-à-dire de la parcelle (**Figure 7**).

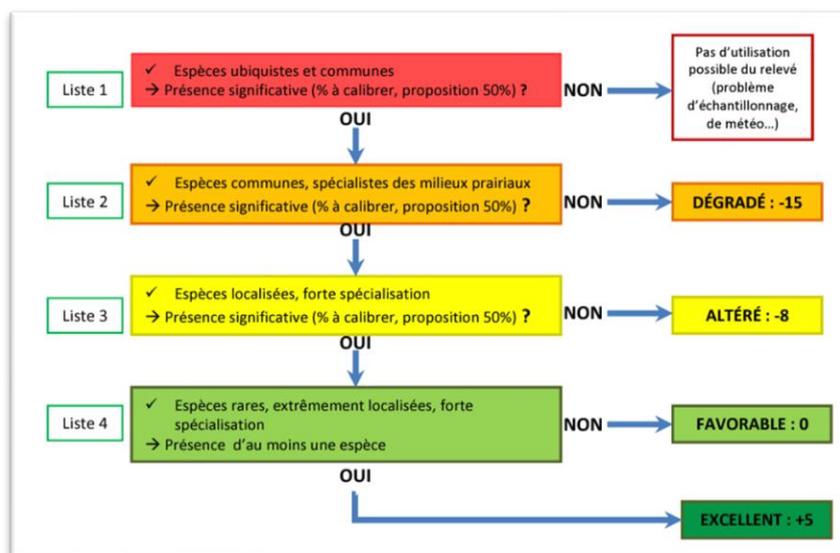


Figure 7 : Schéma d'interprétation de l'état de conservation des habitats à partir du degré de sténoécie des espèces (MACIEJEWSKI et al., 2015)

Cette méthode permet d'obtenir une note pour l'état de conservation allant de 5 (Excellent état) à -15 (état dégradé). Seulement pour pouvoir l'appliquer il faut se référer à une liste d'espèces potentielles, faisant référence au cortège idéal présent en cas de parfait état de conservation du milieu or cette liste n'est ni mentionnée ni jointe au rapport ce qui rend son utilisation impossible. Après plusieurs échanges avec différents interlocuteurs l'animatrice a finalement découvert que cette méthode est en cours d'actualisation par l'ANVL. Les données de 2023 ont donc été traitées dans un premier temps uniquement avec la Base de donnée de DUPONT (Dupont P., s. d.) et seront reprises en 2024 avec la méthode de l'ANVL qui comportera une base de donnée actualisée des espèces d'Ile-de-France et la liste de référence des espèces de pelouses pour l'utilisation du schéma d'interprétation de l'état de conservation. Les résultats obtenus sont synthétisés dans le **Tableau 8**. Un rapport d'interprétation des résultats a été rédigé.

Tableau 8 : Liste des espèces inventoriées, habitat préférentiel et parcelles où elles ont été observées

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Code habitat	Habitat préférentiel	Sténoécie	P1	P2	P3
Argus bleu-nacré	<i>Lysandra coridon</i>	E1.2	Pelouses calcaires vivaces et steppes riches en bases	Liste 3	✓	✓	✓
Azuré bleu-céleste	<i>Lysandra bellargus</i>	E1.2	Pelouses calcaires vivaces et steppes riches en bases	Liste 3	✓	✓	✓
Hespérie du Chiendent	<i>Thymelicus acteon</i>	E1.2	Pelouses calcaires vivaces et steppes riches en bases	Liste 3		✓	
Mégère	<i>Lasiommata megera</i>	E1.2	Pelouses calcaires vivaces et steppes riches en bases	Liste 3	✓	✓	✓
Mélitée du Plantain *	<i>Melitaea cinxia</i>	E1.2	Pelouses calcaires vivaces et steppes riches en bases	Liste 3	✓		
Demi-Deuil	<i>Melanargia galathea</i>	E2.2	Prairies de fauche de basse et moyenne altitude	Liste 3	✓	✓	✓
Céphale	<i>Coenonympha arcania</i>	E5.2	Ourlets forestiers thermophiles	Liste 3	✓	✓	✓
Grand Nacré	<i>Speyeria aglaja</i>	E5.2	Ourlets forestiers thermophiles	Liste 4	✓		
Petite Violette *	<i>Boloria dia</i>	E5.2	Ourlets forestiers thermophiles	Liste 3	✓	✓	✓
Flambé *	<i>Iphiclides podalirius</i>	F3.1	Fourrés tempérés	Liste 4	✓	✓	✓
Tabac d'Espagne	<i>Argynnis paphia</i>	G1.A	Forêts mésophiles ou eutrophiles avec Quercus, Carpinus, Fraxinus, Acer, Tilia ou Ulmus	Liste 3	✓	✓	
Thécla de l'Yeuse	<i>Satyrium ilicis</i>	G1.7	Forêts caducifoliées thermophiles	Liste 3		✓	
Thècle du Bouleau	<i>Thecla betulae</i>	F3.1	Fourrés tempérés	Liste 3		✓	
Argus vert	<i>Callophrys rubi</i>	F3.1	Fourrés tempérés	Liste 1	✓	✓	
Aurore	<i>Anthocharis cardamines</i>	E5.4	Lisières et prairies humides ou mouilleuses à grandes herbes et à fougères	Liste 2		✓	✓

Azuré commun	<i>Polyommatus icarus</i>	E2.2	Prairies de fauche de basse et moyenne altitude	Liste 1	✓	✓	
Citron	<i>Gonepteryx rhamni</i>	F3.1	Fourrés tempérés	Liste 2	✓	✓	✓
Collier-de-corail	<i>Aricia agestis</i>	I1.5	Friches, jachères ou terres arables récemment abandonnées	Liste 1	✓		✓
Fluoré	<i>Iphiclides podalirius</i>	E1.2	Pelouses calcaires vivaces et steppes riches en bases	Liste 2		✓	✓
Myrtil	<i>Maniola jurtina</i>	E2.2	Prairies de fauche de basse et moyenne altitude	Liste 1	✓	✓	
Piéride de la Moutarde	<i>Leptidea sinapis</i>	E5.2	Ourlets forestiers thermophiles	Liste 2	✓		
Piéride de la Rave	<i>Pieris rapae</i>	I1.5	Friches, jachères ou terres arables récemment abandonnées	Liste 1	✓	✓	✓
Piéride du chou	<i>Pieris brassicae</i>	I1.5	Friches, jachères ou terres arables récemment abandonnées	Liste 1	✓	✓	
Piéride du navet	<i>Pieris napi</i>	E2.2	Prairies de fauche de basse et moyenne altitude	Liste 1		✓	
Procris	<i>Coenonympha pamphilus</i>	E2.2	Prairies de fauche de basse et moyenne altitude	Liste 1	✓	✓	✓
Robert-le-Diable	<i>Polygonia c-album</i>	F3.1	Fourrés tempérés	Liste 1		✓	
Souci	<i>Colias crocea</i>	E2.2	Prairies de fauche de basse et moyenne altitude	Liste 1		✓	
Vulcain	<i>Vanessa atalanta</i>	E5.1	Végétations herbacées rudérales	Liste 1	✓	✓	✓
Zygène filipendule	<i>Zygaena filipendulae</i>	E1.2	Pelouses calcaires vivaces et steppes riches en bases	Liste 2		✓	✓

* Espèces protégées en IDF

Il avait été envisagé de mettre en place un Suivi Temporel des Rhopalocères de France (STERF) (MNHN de Paris, 2010) sur le site afin de suivre de manière plus globale et plus efficace dans un temps restreint l'évolution de l'état de conservation. En effet le chronoventaire est davantage un protocole d'inventaire pour faire le point à un instant T sur l'état des milieux alors que le STERF est un protocole de suivi plus régulier et plus facile à mettre en place. Il est donc prévu de mutualiser ces protocoles dès 2024.

⇒ Inventaire des orthoptères

Sur l'année 2023, 1 passage par placette a été réalisé chaque mois de juillet à septembre (3 passages). La méthodologie utilisée est celle du CEN PACA comme pour les suivis de 2020-2022. Celle-ci s'appuie sur le protocole de l'Indice Linéaire d'Abondance (ILA). L'interprétation des résultats s'est basée sur la « Liste rouge régionale des Orthoptéroïdes d'Île-de-France » (HOUARD X. & JOHAN H., 2021) qui décrit parfaitement les habitats préférentiels et la sténoécie de chaque espèce. Aucune méthode d'évaluation de l'état de conservation similaire à celle de Maciejewski et al n'existe actuellement pour les orthoptéroïdes. Les résultats obtenus sont synthétisés dans le **Tableau 9**. Un rapport d'interprétation des résultats a été rédigé.

Tableau 9 : Liste des espèces inventoriées, habitat préférentiel et parcelles où elles ont été observées

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Habitat préférentiel	Sténoécie	P1	P2	P3
Decticelle bicolore	<i>Bicolorana bicolor</i>	prairies et pelouses	Spécialiste	✓		✓
Calloptène italien	<i>Calliptamus italicus</i>	pelouses sableuses ou calcaires	Oligoèce sélective	✓	✓	✓
Criquet blafard	<i>Euchorthippus elegantulus</i>	pelouses et friches	Oligoèce sélective	✓	✓	✓
Criquet duettiste	<i>Gomphocerippus brunneus</i>	prairies et pelouses	Oligoèce sélective	✓	✓	
Criquet des jachères	<i>Gomphocerippus mollis</i>	pelouses ouvertes au sol partiellement nu	Oligoèce sélective	✓		✓
Oedipode turquoise *	<i>Oedipoda caerulea</i>	pelouses ouvertes faiblement végétalisées	Oligoèce sélective	✓		
Criquet noir-ébène	<i>Omocestus rufipes</i>	prairies et pelouses	Oligoèce sélective	✓	✓	
Decticelle grisâtre	<i>Platycleis albopunctata</i>	prairies et pelouses	Oligoèce sélective	✓	✓	✓
Criquet de la palène	<i>Stenobothrus lineatus</i>	prairies et pelouses	Spécialiste	✓	✓	✓
Decticelle carroyée	<i>Tessellana tessellata</i>	pelouses ouvertes	Oligoèce sélective			✓

Criquet mélodieux	<i>Gomphocerippus biguttulus</i>	prairies et ourlets	Oligoèce sélective		✓	✓
Grillon champêtre	<i>Gryllus campestris</i>	prairies et ourlets		✓		
Criquet des bromes	<i>Euchorthippus declivus</i>	prairies et pelouses	Oligoèce non-sélective	✓	✓	✓
Criquet verte-échine	<i>Chorthippus dorsatus</i>	prairies et ourlets		✓		✓
Conocéphale bigarré	<i>Conocephalus fuscus</i>	prairies et ourlets				✓
Gomphocère roux	<i>Gomphocerippus rufus</i>	prairies et ourlets proches de boisements		✓	✓	✓
Criquet des pâtures	<i>Pseudochorthippus parallelus</i>	prairies et ourlets		✓		
Mante religieuse *	<i>Mantis religiosa</i>	ourlets, lisières et fourrés		✓	✓	✓
Grillon d'Italie *	<i>Oecanthus pellucens</i>	ourlets, lisières et fourrés		✓		
Phanéroptère commun	<i>Phaneroptera falcata</i>	ourlets, lisières et fourrés		✓	✓	✓
Phanéroptère méridional	<i>Phaneroptera nana</i>	ourlets, lisières et fourrés		✓	✓	✓
Decticelle cendrée	<i>Pholidoptera griseoaptera</i>				✓	
Leptophye ponctuée	<i>Leptophyes punctatissima</i>	ligneux et boisements		✓	✓	
Grillon domestique	<i>Acheta domesticus</i>	commensal de l'homme		Euryèce	✓	

* Espèces protégées en IDF

3.1.3 Suivi des espèces d'intérêt communautaire

- **Lucarne cerf-volant (*Lucanus cervus*)**

Le Lucane cerf-volant est une espèce d'intérêt communautaire observée sur le site Natura 2000. Cette espèce est en annexe II de la Directive Habitat Faune Flore et annexe III de la Convention de Berne.

Elle a été signalée de Saclas à Arrancourt au début du siècle (DOCOB). Elle fréquente les milieux boisés (bois mort enterré). La mise en œuvre d'un suivi de cette espèce n'a pas d'intérêt sur les pelouses calcaires mais la recherche d'adultes et/ou de fragments d'adultes pourra être effectuée facilement à chaque passage sur le site. Les données sont saisies sur GeoNat'IdF.

L'OPIE (Office Pour les Insectes et leur Environnement) nous a fourni ses données sur cette espèce de 2010 à 2019 en Essonne grâce à l'enquête Lucane (Enquête nationale Lucane Cerf-volant OPIE- 2010-2020 -B. Mériquet Coord.)

En 2023, 9 observations de Lucane cerf-volant en Essonne ont été déclarées sur GeoNat'IdF (**Figure 8**) dont une sur le périmètre du site Natura 2000 réalisée lors de la soirée inventaire nocturne du 23 juin.



Figure 8 : Localisation des observations de Lucane cerf-volant en Essonne pour 2023 (ARB IdF, s. d.-a)

- **Ecaille chinée (*Euplagia quadripunctaria*)**

L'Ecaille chinée est une espèce d'intérêt communautaire présente en annexe II de la Directive Habitat Faune Flore. Elle est rencontrée par intermittence sur les différents secteurs du site Natura 2000 (DOCOB). Sa répartition couvre l'ensemble de l'Eurasie tempérée, l'Afrique du Nord et l'Asie Mineure où elle est commune notamment dans les zones rudérales. Les adultes sont observés jusqu'à 2 200 m d'altitude. L'espèce fréquente de nombreux habitats dont des habitats artificiels et anthropisés, la mise en œuvre d'un suivi n'a donc pas d'intérêt sur les pelouses calcaires. De plus, aucun protocole n'existe. (Bensettiti F. & Gaudillat V., 2004)

Il est important de rappeler que la classification de la Directive Habitat semble relever d'une erreur initiale ayant peut-être fait l'amalgame avec la sous-espèce *rhodensis* (Daniel, 1953) endémique de Rhodes, île grecque. L'Ecaille chinée est une espèce commune et relativement abondante sur le territoire national (OPIE, com. Pers. 2020 et Société Entomologique du Limousin).

En 2023, 34 observations d'Ecaille chinée en Essonne ont été déclarées sur GeoNat'IdF (**Figure 9**). Cinq observations ont été faites au nord de la commune d'Etampes à quelques kilomètres au nord du site mais aucune sur le site (ARB IdF, s. d.-a).



Figure 9 : Localisation des données de l'Ecaille chinée en Essonne en 2023 (ARB IdF, s. d.-b)

3.1.4 Suivis des espèces à enjeu

En 2015, un pied de Spiranthe d'automne (*Spiranthes spiralis*) avait été trouvé par l'animatrice. Cette espèce était considérée comme disparue de l'Essonne. La dernière mention dans le département datait de 1889 (selon le CBNBP). La Spiranthe d'automne est une espèce protégée et considérée en danger d'extinction sur la liste rouge régionale.

Depuis sa découverte, elle est suivie annuellement. **Elle n'a jamais été revue sur le site depuis 2017.**



Figure 10 : La Spiranthe d'automne en 2017
[© C. Huguet]

3.2 Veille écologique

Depuis 2009, NaturEssonne réalise une veille écologique sur les sites. Cette veille a pour objectif de suivre les secteurs, de constater d'éventuelles dégradations des habitats ainsi que d'assurer une présence de la structure animatrice sur le territoire. **En 2023, aucune dégradation particulière n'est à signaler.**

3.3 Chantiers nature

NaturEssonne, structure animatrice du site Natura 2000, propose aux propriétaires ne souhaitant pas s'engager dans un contrat Natura 2000, de mettre en place des chantiers nature. Cette action de gestion est gratuite pour le propriétaire et permet une gestion de base pour le maintien des milieux ouverts. Une convention de mise à disposition est alors signée entre NaturEssonne et les propriétaires. Ces chantiers font l'objet d'un rapport annuel où est détaillée chaque intervention avec les actions menées, une cartographie et des photos du site avant et après (**Annexe III**).

- **Les chantiers nature écoles**

Les chantiers "Organismes de formation" sont réalisés avec des écoles de formation avec lesquelles une convention a été signée. Ces partenariats ont pour objectif :

1. de contribuer à la formation qui est dispensée aux élèves, en leur donnant l'occasion de se préparer à leur future activité professionnelle,
2. d'associer leur établissement à des actions de conservation et de valorisation de la biodiversité,
3. de réaliser des travaux de gestion spécifiques que les capacités et disponibilités de leur établissement permettent de mener.

En 2023, 16 étudiants de **Bac Professionnel Gestion des Milieux Naturels et de la Faune (GMNF)** de LEA-CFI ont participé au chantier du **31/01/2023** sur le Paradis.



Figure 11 : Photo du chantier nature du 31/01/2023 avec les bacs pro GMNF

• Les chantiers nature bénévoles

Comme leur nom l'indique, les chantiers nature bénévoles ont pour objectif d'associer les adhérents de l'association et autres volontaires à la restauration et la préservation des milieux naturels. Ils peuvent s'effectuer en partenariat avec d'autres structures, comme le Conseil départemental notamment dans le cadre de chantiers sur des sites classés Natura 2000 et Espace Naturel Sensible.

En 2023, 6 Chantiers bénévoles ont été réalisés dont un chantier d'export des produits de coupes et un chantier en collaboration avec le Conseil départemental (CD91).

Tableau X : Bilan des chantiers nature réalisés en 2023

Date	Commune	Secteur	Propriétaire	Partenaires	Nbr de participants
29/01/2023	Saclas	Champ brûlard	Saclas	Naturessonne + CD91	13
12/10/2023	Ormoy-la-Rivière	Coteau Artendu – Le Jardinier	M.SMITH	NaturEssonne	7
26/10/2023	Ormoy-la-Rivière	Coteau Artendu – Le Jardinier	M.SMITH	NaturEssonne	4
08/11/2023	Ormoy-la-Rivière	Coteau Artendu – Le Cours d'eau	M.SMITH	NaturEssonne	5
25/11/2023	Saclas	Champ brûlard	Commune de Saclas	NaturEssonne	6
14/12/2023	Saclas	Grand champ	CEN IdF	NaturEssonne	4

La mise en place d'un chantier nature nécessite de :

- repérer les zones pour lesquelles des chantiers nature sont nécessaires et possibles (Tableau VII)
- établir les travaux à y mettre en place
- contacter des propriétaires afin d'avoir leur accord
- rédiger et signer une convention de mise à disposition avec les propriétaires
- préparer un calendrier d'intervention avec les bénévoles actifs et les écoles de formations
- diffuser les dates d'intervention et faire un appel à participation régulièrement auprès des bénévoles
- préparer plus finement sur le terrain l'intervention quelques jours avant le chantier
- prévoir le matériel et encadrer le chantier le jour de l'intervention
- prendre des photos avant et après le chantier
- rédiger un compte rendu de l'intervention avec les photos avant/après.

Une visite de pré-chantiers a été organisée sur le terrain le **25 septembre 2023** afin de faire le tour des principaux sous-sites pour évaluer l'état de conservation et prioriser les actions à réaliser sur la période de chantiers (**Tableau IX**).

Tableau XI : Réunions pour l'organisation des chantiers nature en 2023

Date	Sous-site	Propriétaire	Personnes présentes	Objet
25/09/2023	Le Paradis	CEN-IDF	NaturEssonne et bénévoles	Visite pré-chantier pour réalisation du planning de la saison avec priorisation des sites et caractérisation des actions à réaliser
	Le Coteau d'Artendu	M.SMITH		
	Champ brûlard	Commune de Saclas		
	Grand champ	CEN-IDF		
	Chanteloup	CEN-IDF		

4. Information, communication et sensibilisation

4.1 Création/Mise à jour d'outils de communication, médias

4.1.1 Site internet

Plusieurs moyens de communication ont été mis en place et sont régulièrement actualisés :

- Le site Natura 2000 est présenté sur le site internet de la DRIEAT et mis à jour régulièrement
- Des publications régulières sont effectuées sur la page Facebook de NaturEssonne
- Les activités proposées (chantiers nature, animations, etc.) sont diffusées sur la page Facebook de NaturEssonne, sur le site de l'Agence Régionale pour la Biodiversité d'Île-de-France (ARB IdF) ainsi que sur le site J'agis pour la nature.

4.1.2 Articles

En 2023, aucun article n'a été publié.

4.1.3 Plaquette d'information

La plaquette d'information pour les propriétaires a pour objectif de leur expliquer aux propriétaires les possibilités offertes par Natura 2000 en termes de préservation des pelouses calcicoles. Celle-ci a été mise à jour et réimprimée en décembre 2021. Elle est disponible sur le site de NaturEssonne depuis janvier 2022 et n'a pas été mise à jour en 2023.

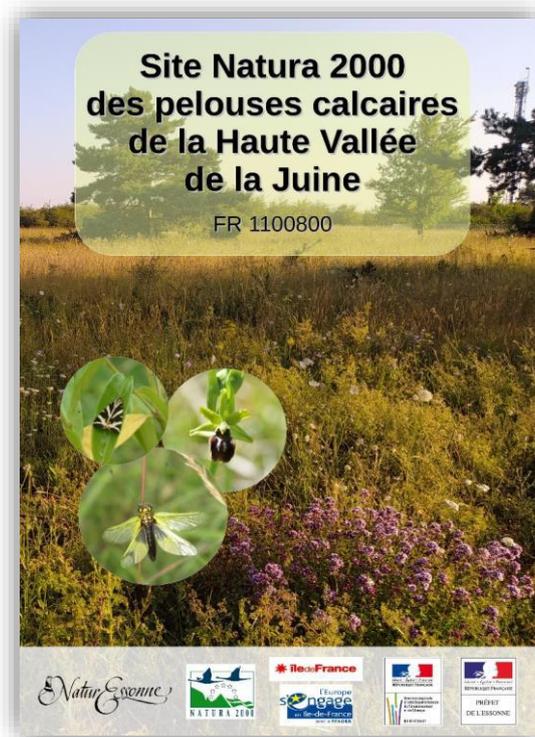


Figure 12 : Couverture de la nouvelle plaquette à destination des propriétaires actualisée en 2021

4.2 Prise de contact avec des partenaires potentiels

En 2023, le partenariat avec l'EA-CFI de Jouy-en-Josas et l'école primaire de Saclas ont été renouvelés. La prise de contact avec les partenaires potentiels concerne l'organisation de ces sorties avec les enseignant(e)s.

En 2022, un nouveau partenariat avait vu le jour avec Unis Cité Ile-de-France. Celui-ci a permis à 3 volontaires en service civique Eco-VolonTerre de participer aux chantiers nature et de découvrir les pelouses calcaires. Ce partenariat a pris fin en juin 2023.

4.3 Organisation de réunions d'information ou de manifestations

Le **23 juin 2023** une « **Sortie hétérocères** » a été organisée sur le site au niveau de la Fontaine des ridelles ouest (Chanteloup). Cette sortie a permis aux 5 bénévoles participants d'en apprendre plus sur les pelouses calcaires, le site Natura 2000 mais aussi sur les hétérocères, insectes peu connus. Nous avons également eu l'occasion de voir un Lucane cerf-volant. Au total ce sont 63 espèces qui ont été observées cette nuit-là (**Annexe V**).



Figure 13 : Photo du dispositif de piège lumineux mis en place

Le **25 septembre 2023** une visite pré-chantiers a été organisée. Cette journée a permis de faire le tour des sous-sites afin d'évaluer l'évolution de la végétation et de prioriser les actions à réaliser sur la période 2023-2024.

4.4 Organisation de sorties N2000

Cette partie concerne l'organisation des sorties telles que la visite pré-chantiers ou les chantiers nature. Cela passe par la publication des annonces pour que les bénévoles puissent être informés par l'envoi d'un mail, publication Facebook, annonce sur le site internet de NaturEssonne et sur jagispourlanature.org. Les inscriptions sont ensuite prises en compte et un mail de confirmation avec lieu et horaire de RDV est envoyé la semaine avant la sortie.

4.5 Communication/Animation auprès des scolaires

Le **24 mai 2023**, une sortie naturaliste post chantier nature a été réalisée avec les BTS GPN de LEA-CFI. Les élèves ont eu l'occasion de participer à une journée de découverte et de mise en pratique des protocoles d'évaluation de l'état de conservation des pelouses calcaires (chronoventaire, placettes phyto-écologiques et transects EEC). Cette sortie permet aux élèves d'appréhender les méthodes de suivi et d'évaluation des moyens de gestion et de l'état de conservation des pelouses.



Figure 14 : Photo des BTS GPN de LEA-CFI prise lors de la sortie du 24 mai 2023

Le **30 mai 2023**, l'animatrice, accompagnée d'une stagiaire et d'une apprentie, a réalisé une animation auprès de deux classes (CE1 et CE2) de l'école élémentaire Serge Lefranc de Saclas. L'animation a eu lieu sur le site de Champ Brûlard se trouvant juste au-dessus de l'école. Cette animation s'est déroulée sous la forme d'un jeu de piste contenant 6 ateliers (boîtes mystères, charades, images du cycle de vie d'un papillon, etc.). Les élèves, qui étaient séparés en 4 groupes, devaient s'orienter grâce à la carte, suivre le cheminement et répondre aux questions sur chaque atelier avec la feuille de route qui leur était fournie. Après avoir terminé, les groupes se sont rejoints à l'arrivée pour la restitution. Un carnet avec les réponses leur a été remis. Ils ont ainsi pu apprendre ce qu'était une orchidée, découvrir le cycle de vie de l'Azuré du Serpolet, discerner des éléments présents sur les pelouses grâce au touché et connaître l'importance et l'intérêt des pelouses calcaires.



Figure 15 : Animation avec les enfants de l'école de Saclas le 30 juin 2023 sur Champ Brûlard

Le **23 juin 2023**, une sortie naturaliste post chantier nature a été réalisée avec les secondes de bacs pro GMNF. Les élèves ont eu l'occasion de participer à une journée de découverte de la faune et de la flore des pelouses calcaires en lien avec le chantier nature auquel ils ont participé en début d'année sur le site Nature 2000 du Gatinais. Après une présentation de Natura 2000, du site et des espèces à enjeux, les élèves sont partis à la découverte de celles-ci armés de filets à papillons et de guides d'identification.



Figure 16 : Photo des bacs pro GMNF de l'EA CFI prise lors de la sortie post-chantier du 24 mai 2023

4.6 Participation à la vie du réseau Natura 2000 au-delà du site

Le **14 novembre 2023**, l'animatrice a participé à la journée rencontre des animateurs Natura 2000 organisée par le Conseil régional à la **Maison de la Réserve de l'étang de Saint-Quentin**.

En juin et août l'animatrice a participé à la **formation entomologique de l'Ecole Régionale d'Entomologie** organisée par l'ARB.

5. Veille à la cohérence des politiques publiques et programmes d'actions sur le site

5.1 Veille à la cohérence des politiques publiques et programmes d'actions sur le site

En 2023, **toutes les communes du site ont été contactées par mail** pour transmission de leur PLU et questionnées sur l'actualisation de celui-ci dans les prochaines années. Une **cartographie des PLU et principalement des zones EBC** a été réalisée afin de cibler les zones où les abattages d'arbres sont interdits et pouvoir proposer un changement lors de la prochaine révision des PLU. Aucune révision de PLU n'est pour le moment prévue.

5.2 Suivi des évaluations d'incidences concernant le site

Une demande d'évaluation d'incidence a été transmise par la DRIEAT afin de connaître l'impact de l'agrandissement du parc éolien d'Ormoy-la-Rivière sur le site. Etant classé ZSC et la menace étant éloignée, le dossier a été rapidement classé sans impact sur le site.

6. Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance

6.1 Organisation de réunions de Comité de pilotage (COPIL)

Le dernier **comité de pilotage (COPIL) a eu lieu le 16 mars 2022 dans la mairie de Gironville-sur-Essonne**. Il portait sur le bilan de l'animation 2019-2021 et les perspectives d'animation pour 2022. **Aucun COPIL n'a pu avoir lieu en 2023**. Un COPIL présentant le bilan de l'animation 2022 et 2023 ainsi que les perspectives aura lieu courant 2024.

6.2 Animation de groupes de travail

Au sein de NaturEssonne, des réunions sont organisées régulièrement au sein du **groupe « Animation et Gestion Conservatoire »**. Lors de ces réunions AGC, l'animation du site Natura 2000 est abordée avec pour objectifs :

- De rendre compte aux bénévoles / membres du conseil d'administration de l'avancement de l'animation
- D'échanger avec les bénévoles et avec l'animateur du site Natura 2000 des Pelouses calcaires du Gâtinais
- De pouvoir prendre en compte l'historique du site Natura 2000 ainsi que les relations avec les propriétaires des parcelles sur le site Natura 2000. En effet, certains bénévoles étaient investis sur les sites avant leur création, ce qui permet d'avoir une bonne connaissance des actions ainsi que des relations avec les acteurs locaux.

En **2023**, 8 réunions avec le groupe « Animation et Gestion Conservatoire » ont eu lieu.

6.3 Réunions/Rencontres avec les services de l'Etat ou de la Région

Tout au long de l'année, des échanges réguliers ont lieu avec les services de la DDT et de la DRIEAT.

En 2023, quatre rencontres ont eu lieu :

- **Le 15 mars**, réunion avec le Conseil régional sur le changement de gouvernance de la compétence Natura 2000 de l'Etat vers la Région.
- **Le 19 avril** réunion avec Antoine CHARPENTIER du Conseil régional sur le déroulement de l'animation en attendant notre référente
- **Le 9 juin**, réunion de présentation avec la nouvelle référente du Conseil régional Hélène LOISEAU
- **Le 16 octobre**, réunion avec le Conseil régional pour faire le point sur l'avancée de l'animation des sites et la facturation de l'année 2023

6.4 Gestion administrative et financière

Au début de l'année 2023, le bilan annuel de l'animation 2022 a été rédigé et le rapport des chantiers nature de 2022 finalisé.

Le rapport des inventaires entomologiques 2020-2022 a été rédigé et les données des suivis entomologiques de l'année 2023 ont été analysées et synthétisées dans un autre rapport en attente d'analyse avec les résultats des années à venir.

Dans le cadre du marché public, un document faisant état de l'avancement de l'animation du site Natura 2000 est produit et fourni au moment des facturations. Les actions réalisées et le temps passé sur chaque volet de l'animation y sont indiqués.

En 2023, 5 jeunes ont été accueillies au sein de NaturEssonne sur des missions liées au site Natura 2000 :

- **Du 30 mai au 21 juillet, Estelle FAVRY**, étudiante en première année de bts GPN à l'EA-CFI, a effectué un stage de deux mois sur les suivis rhopalo-orthoptères des sites Natura 2000 de la Juine et du Gatinais.
- **Du 2 au 27 octobre, Estelle FAVRY et Sterenn DHUIT LE ROUX**, étudiantes en première année de bts GPN, ont effectué un stage d'un mois sur l'organisation et la coordination de chantiers nature bénévoles pour l'entretien des pelouses calcaires.
- Trois volontaires en service civique envoyés par Unis-Cité ont également participé aux chantiers nature réalisés entre janvier et mars 2023 dans le cadre d'un partenariat avec l'association.

6.5 Complément ou mise à jour du DOCOB

Le DOCOB n'a pas été modifié en 2023 en revanche une actualisation de celui-ci est à envisager dans les années à venir.

6.6 Suivi de la mise en œuvre du DOCOB et bilans annuels

Le rapport annuel de l'animation 2023 a été rédigé.

6.7 Actualisation de la fiche de synthèse

La fiche synthèse du site n'a pas été actualisée cette année. Elle sera actualisée en 2024.

7. Bilan

La répartition du temps de travail sur cette année d'animation est représentée en **Figure 18** et le détail du temps passé et des indicateurs d'évaluation de l'animation est présenté en **Annexe II**.

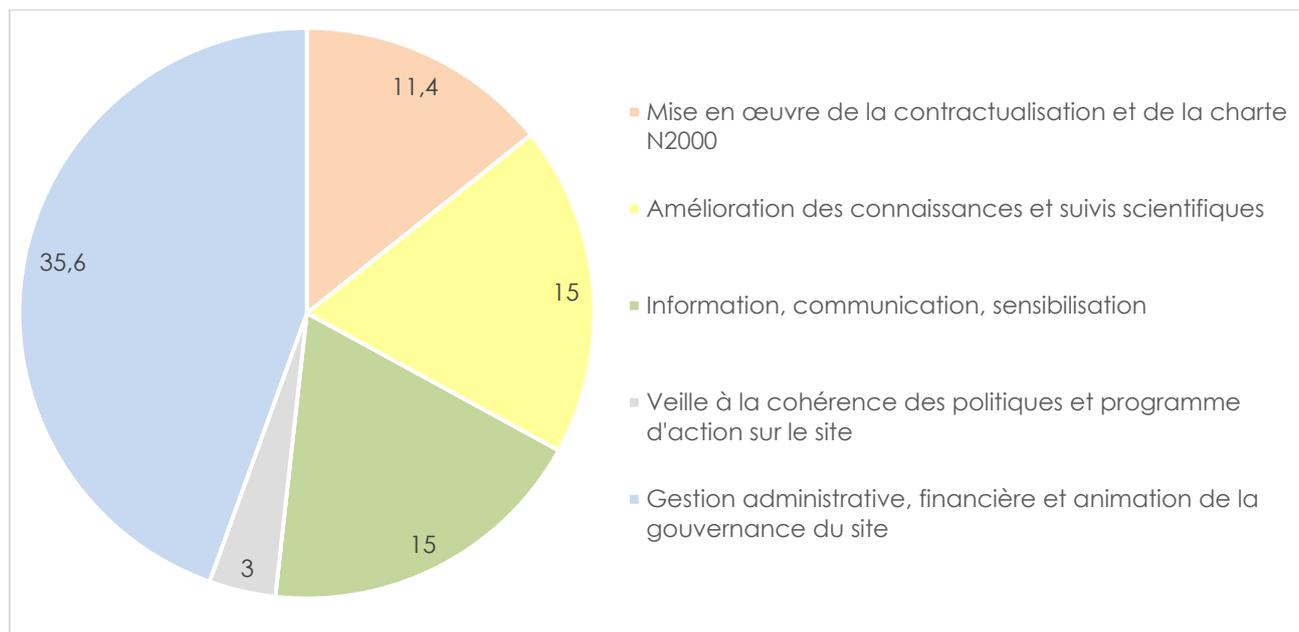


Figure 17 : Répartition du temps d'animation du site en 2023

Bibliographie

- ARB IdF. (s. d.-a). *Atlas dynamique de la biodiversité en Île-de-France*. Consulté 5 avril 2023, à l'adresse <https://geonature.arb-idf.fr/atlas/>
- ARB IdF. (s. d.-b). *GeoNat'îdF | Base de données naturalistes îdF*. Consulté 25 août 2022, à l'adresse <https://geonature.arb-idf.fr/>
- Bensettiti F. & Gaudillat V. (2004). *Cahiers d'habitats Natura 2000. Connaissance et gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire—Fiche espèce Euplagia quadripunctaria*. <https://inpn.mnhn.fr/docs/cahab/fiches/1078.pdf>
- DETREE, J. (2023). *Cartographie des végétations du site Natura 2000 « Pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine »* (p. 54). Conservatoire Botanique National du Bassin Parisien. https://www.drieat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/detree_j_2023_cartographie_vegetations_n2000_pelouses_hvj.pdf
- Dewulf L. & Houard X. (2016). *Liste rouge régionale des Rhopalocères et des Zygènes d'Île-de-France* (p. 88). Natureparif, OPIE, Association des lépidoptéristes de France. https://www.arb-idf.fr/fileadmin/DataStorage/user_upload/natureparif_-_lr_rhopaloceres_et_zygenes_-_web_pages_0.pdf
- Dupont P. (s. d.). *Base de données de connaissance sur les Lépidoptères Rhopalocères. Version 01*. (p. 2015). MNHN-SPN. <https://inpn.mnhn.fr/programme/evaluation/espece/carte/138029>
- Dupont P. (2014). *Le Chronoventaire. Un protocole d'acquisition de données pour l'étude des communautés de Rhopalocères et Zygènes. Version 1*. (p. 47). MNHN de Paris. http://spn.mnhn.fr/spn_rapports/archivage_rapports/2014/SPN%202014%20-%202022%20-%20Chronoventaire_18_avril_2014.pdf
- Duscaq M. (2019). *Guide méthodologique de mise en place d'un suivi et d'analyses des résultats : Orthoptères et papillons de jours, évaluer les effets du pâturage et du changement climatique*. (p. 44). Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur. http://ns340113.ip-5-196-79.eu/images/upload/guide-methodo-orthopteres&papillons_POIA-2019.pdf
- HOUARD X. & JAULIN S. (2018). *Plan national d'actions en faveur des « Papillons de jour »—Agir pour la préservation de nos lépidoptères diurnes patrimoniaux 2018-2028* (p. 64). Office pour les insectes et leur environnement – DREAL Auvergne-Rhône-Alpes - Ministère de la Transition écologique et solidaire.
- HOUARD X. & JOHAN H. (2021). *Liste rouge régionale des Orthoptéroïdes d'Île-de-France*. (p. 84). Agence régionale de la biodiversité en Île-de-France – Office pour les insectes et leur environnement.

- LEHANE, F., MONDION, J., FERNEZ, T., & WEGNEZ, J. (2018). *Protocole d'évaluation de l'état de conservation des pelouses calcicoles franciliennes. Application à trois zones spéciales de conservation du sud de l'Essonne (version 5)*. (p. 47). CBNBP/MNHN, délégation Île-de-France, DRIEE Ile-de-France. chrome-extension://efaidnbmnnnibpcajpcglclefindmkaj/https://www.driat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/cbnbp_protocole_eec_pelouses_calcicoles_v5_102018.pdf
- MACIEJEWSKI, L., SEYTRE, L., VAN ES, J., & DUPONT, P. (2015). *État de conservation des habitats agropastoraux d'intérêt communautaire, Méthode d'évaluation à l'échelle du site. Guide d'application. Version 3*. (p. 194).
- MAUBERT, P., & DUTOIT, T. (1995). *Connaître et gérer les pelouses calcicole*.
- MNHN de Paris. (2010). *Suivi Temporel des Rhopalocères de France (STERF)—Protocole national* (p. 4). https://www.vigienature.fr/sites/vigienature/files/atoms/files/protocole_abrege-2.pdf
- SAINT-VAL M. & URBANO S. (2010). *DOCOB du site Natura 2000 FR1100800 : « Pelouses Calcaires de la Haute Vallée de la Juine »* (p. 145). NaturEssonne. <https://www.driat.ile-de-france.developpement-durable.gouv.fr/pelouses-calcaires-de-la-haute-vallee-de-la-juine-a3804.html>
- SHF. (s. d.). *Le programme POPReptile, un programme national de suivi des populations de reptiles*. <https://lashf.org/popreptile/#:~:text=Le%20protocole%20POPReptile%20%20est,de%20populations%20nationales%20des%20reptiles>.

Annexes

Annexe I. Membres du COPIL.....	33
Annexe II. Indicateurs d'évaluation de l'animation du site en 2023.....	34
Annexe III. Exemple d'un compte-rendu de chantier nature.....	36
Annexe IV. Liste des espèces de rhopalocères et zygènes inventoriées sur le site Natura 2000 en 2023 (ARB IdF, s. d.-b).....	39
Annexe V. Liste des espèces d'hétérocères inventoriées sur le site Natura 2000 en 2023 (ARB IdF, s. d.-b).....	40
Annexe VI. Liste des espèces d'orthoptères observées sur le site Natura 2000 en 2023 (ARB IdF, s. d.-b).....	41
Annexe VII. Liste des espèces d'oiseaux observées sur le site Natura 2000 en 2023 (ARB IdF, s. d.-b).....	42
Annexe VIII. Localisation des plaques reptiles sur le site.....	43

Annexe I. Membres du COPIL

D'après l'arrêté n°2024-29 du 25 janvier 2024 le comité de pilotage pour l'élaboration et la mise en œuvre du document d'objectifs du site Natura 2000 FR1100800 des Pelouses calcaires de la haute vallée de la Juine est composé de la manière suivante :

Organismes	Membres
Représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements	Président.e du Conseil régional d'Île-de-France ou son représentant
	Président.e du Conseil départemental de l'Essonne ou son représentant
	Maires des communes d'Ormoy-la-Rivière, Boissy-la-Rivière, Saint-Cyr-la-Rivière, Saclas et Abbéville-la-Rivière ou leurs représentants
	Président.e de la Communauté d'agglomération de l'Étampois Sud-Essonne ou son représentant
Représentants de l'Etat et de ses services déconcentrés	Préfet.e de l'Essonne ou son représentant
	Directeur.trice régionale et interdépartementale de l'environnement, de l'aménagement et des transports d'Île-de-France ou son représentant
	Directeur.trice départemental des territoires de l'Essonne ou son représentant
	Chef.fe du service départemental de l'Essonne de l'Office français de la Biodiversité ou son représentant
Représentants des organismes consulaires	Président.e de la Chambre d'agriculture de région Île-de-France ou son représentant
Représentants des propriétaires et exploitants de biens ruraux compris dans le site	Président.e de l'Union des industries de carrières et matériaux de construction ou son représentant
Représentants des organismes exerçant leur activité dans le domaine de la chasse, du sport et du tourisme	Président.e de la Fédération interdépartementale des chasseurs d'Île-de-France
	Président.e du Comité départemental de l'Essonne de randonnée pédestre ou son représentant
Représentants des associations de protection de la nature	Président.e de l'association NaturEssonne ou son représentant
	Président.e de l'association Essonne Nature Environnement ou son représentant
	Président.e de l'association de sauvegarde de la Haute vallée de la Juine ou son représentant
Personnalités scientifiques qualifiées	Président.e du Conseil scientifique régional du patrimoine naturel d'Île-de-France ou son représentant
	Directeur.trice du Conservatoire botanique national du Bassin parisien ou son représentant
	Président.e de l'Agence régionale pour la biodiversité d'Île-de-France ou son représentant
	Président.e du Conservatoire d'Espaces naturels d'Île-de-France ou son représentant

Annexe II. Indicateurs d'évaluation de l'animation du site en 2023

Axe de travail	Sous axe de travail	Indicateur de moyens (jours)	Indicateur de réalisation ou de résultats
Mise en œuvre de la contractualisation et de la charte N2000	Actualisation des propriétaires	2,0	Mise à jour de la cartographie des propriétaires
	Animation auprès des propriétaires	2,7	Envoi des plaquettes, lettre d'information et charte N2000 pour les propriétaires dont l'adresse a été mise à jour Réunions et suivi pâturage sur la Ferme de l'hôpital en vue de mettre en place un contrat N2000
	Animation de la charte N2000	0,4	Echanges et accompagnement des propriétaires de la Ferme de l'hôpital pour remplir le CERFA d'adhésion à la Charte
	Suivis à mettre en place pour les contrats N2000	3,0	Suivi pâturage sur Grand champ
	Animation de la gestion avec d'autres outils financiers	3,3	Chantier sur Champ brûlard, cartographie et rédaction du rapport
Amélioration des connaissances et suivis scientifiques	Prospection et suivi des habitats d'intérêt communautaire	15,0	Chantiers nature bénévoles Inventaires rhopalocères et orthoptères Transects EEC
Information, communication et sensibilisation	Création/mise à jour d'outils de communication	2,0	Saisie des observations sur GeoNat'idF
	Prise de contact avec des partenaires potentiels	2,0	Contact avec Unis cité et LEA-CFI pour renouvellement des partenariats
	Organisation de réunions d'information ou de manifestation	2,0	Soirée inventaire des hétérocères Visite-pré-chantiers
	Organisation de sorties N2000	3,0	Organisation de la visite pré-chantiers et des chantiers nature
	Communication/animation auprès des scolaires	3,0	Chantier nature école avec les bacs pro GMNF de LEA-CFI Animation avec l'école primaire de Saclas Animation avec les bacs pro GMNF de LEA-CFI
	Participation à la vie du réseau N2000 au-delà du site	3,0	Journée des animateurs N2000 Formation entomologique avec « l'Ecole Régionale d'Entomologie »
Veille à la cohérence des politiques publiques et programme d'actions sur le site	Veille à la cohérence des politiques publiques	2,9	Contact des communes pour avoir le PLU et date éventuelle d'actualisation Cartographie du PLU (zones EBC)
	Suivi des évaluations d'incidence concernant le site	0,1	Etude de l'incidence de l'extension du parc éolien d'Ormoy-la-Rivière sur demande de la DRIEAT

Gestion administrative, financière et animation de la gouvernance	Organisation de réunions de comité de pilotage	0,0	
	Animation de groupes de travail	2,6	Réunions AGC
	Réunions ou rencontres avec les services de l'Etat	3,1	Réunion avec le Conseil régional sur le changement de gouvernance de la compétence Natura 2000. 2 réunions avec le Conseil régional pour faire le point sur l'animation des sites et préparation de ces réunions
	Gestion administrative et financière	24,6	Rédaction rapports de chantiers nature Rédaction rapport rhopalo-ortho Rédaction rapport annuel d'animation 2022 Planification des chantiers nature pour la période octobre-décembre 2023
	Complément ou mise à jour du DOCOB	0,0	
	Suivi de la mise en œuvre du DOCOB et bilans annuels	5,3	Rédaction du rapport annuel d'animation
	Actualisation de la fiche de synthèse	0,0	

Annexe III. Exemple d'un compte-rendu de chantier nature

COMPTE-RENDU DE CHANTIERS
« RESTAURATION / ENTRETIEN DE
PELOUSES CALCAIRES »
Site Natura 2000 « Pelouses calcaires de la
Haute Vallée de la Juine »

2022



Action financée par la Région Île-de-France et le Conseil départemental de l'Essonne









I. Contexte général

1. Les pelouses calcaires

Les pelouses calcaires sont des milieux avec une grande richesse écologique menacés par la colonisation des ligneux. Cette évolution entraîne dans le temps la fermeture des milieux ouverts et la disparition progressive des espèces qui leurs sont inféodées, tendant ainsi vers une baisse de la biodiversité. Ainsi, des chantiers nature sont organisés pour ouvrir et entretenir les pelouses par l'association NaturEssonne sur le site Natura 2000 « Pelouses Calcaires de la Haute Vallée de la Juine ».

Les pelouses calcaires forment des milieux ouverts, à formations végétales herbacées basses et représentent l'un des milieux abritant le plus de biodiversité en Europe. Ce sont ainsi des espaces naturels inclus dans le réseau Natura 2000 au nom de la directive européenne "Habitat Faune Flore". Elles sont constituées d'une végétation relativement rase qui apparaît le plus souvent sur des sols en pente, pauvres et calcaires qui retiennent faiblement l'eau.

2. Menaces

Dans le passé, les pelouses méso-xérophiles étaient cultivées ou pâturées par le bétail. L'abandon des pratiques agricoles sur ces parcelles a permis le développement rapide de plusieurs espèces de ligneux qui colonisent l'espace (Pin, Aubépine, Prunelier...) et empêchent le développement de la flore typique de ces milieux. Ce phénomène entraîne leur destruction et leur fragmentation, au profit de l'apparition de milieux boisés. Il menace tant les espèces faunistiques que floristiques caractéristiques telles que le Genévrier commun (*Juniperus communis*) et les orchidées. Ces pelouses ont aujourd'hui une forte valeur paysagère et patrimoniale car elles sont rares et menacées. Il est donc devenu nécessaire de mettre en place des chantiers d'entretien.

3. Réalisation des chantiers

L'objectif des chantiers nature est de restaurer ou d'entretenir le bon état de conservation de ces pelouses calcicoles en favorisant la strate herbacée via l'élimination des ligneux (notamment les ronces) qui les envahissent. Cependant, il est important de conserver une mosaïque d'habitats pour favoriser la biodiversité en général. Certains fourrés arbustifs ou haies seront donc maintenus. De plus, les Genévriers communs (*Juniperus communis*), les églantiers (*Rosa canina*) isolés et les rosettes d'orchidées sont à préserver.

De la même manière, afin de favoriser les insectes saproxylophages (qui se nourrissent du bois mort), les Genévriers morts sont laissés sur place ainsi que, dans la mesure du possible une partie du bois mort. Il est conseillé de le laisser si celui-ci est visiblement déjà colonisé par la faune et si cela ne présente pas de risque pour la sécurité.

Les chantiers présentés dans ce rapports ont eu lieu dans le cadre d'actions de gestion visant à l'entretien ou à la restauration des parcelles du site Natura 2000 des pelouses calcaires de la Haute Vallée de la Juine.

Les chantiers sont effectués dans le respect des valeurs prônées par la Charte des valeurs de la République et de la laïcité. Ils sont gratuits et ouverts à tous.

II. Grand Champ à Saclas

1. Contexte

Localisation de la Parcelle

La Fontaine des Ridelles, sous-site n°6, est situé sur deux communes. D'un côté, il y a Saclas au nord-ouest et de l'autre côté, au nord-est se trouve Saint-Cyr-la-Rivière. La zone concernée par le chantier nature est appelée « Grand Champ ». Elle est localisée dans la partie la plus à l'ouest de ce sous-site. Le chantier nature a lieu sur des parcelles appartenant au Conservatoire d'Espaces Naturels d'Île-de-France (CEN-IDF). La parcelle où nous sommes intervenus porte le numéro 107.



Figure 1 : Cartographie de localisation du sous-site Grand Champ sur le Site Natura 2000 de la Haute Vallée de la Juine

Sous-site	Lieu-dit	Commune	Propriétaire	Section	Numéro de parcelle	Superficie (ha)
Fontaine des Ridelles	Grand Champ	Saclas	CEN IDF	AC	31	0,23
					79	4,58
					80	0,29
					82	3,22
					107	2,80
Superficie totale:					11,20	

Bilan 2022 des chantiers d'entretien des pelouses calcaires du site Natura 2000 de la Haute Vallée de la Juine, NaturEssonne 5

Bilan 2022 des chantiers d'entretien des pelouses calcaires du site Natura 2000 de la Haute Vallée de la Juine, NaturEssonne 6

Les habitats

Sur les parcelles composant le lieu-dit « Grand Champ » se trouvent deux habitats d'intérêt communautaire qui sont les pelouses calcicoles xérophiles et méso-xérophiles (Figure 6).

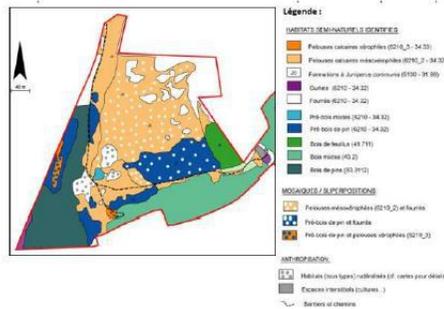


Figure 2 : Cartographie des habitats présents sur le site de Grand Champ

Les acteurs

Les acteurs	Leurs rôles	Leurs attentes
CEN-IDF	Propriétaire de la parcelle	- Protéger les milieux menacés
NaturEssonne	Maître d'ouvrage / Entretien du site	- Rouvrir et entretenir les pelouses calcicoles
Salariée et apprentie	Animatrices Natura 2000	- Répondre aux attentes du DOCOB
Bénévoles	Mener des actions de gestion naturaliste Maîtres d'œuvre et exécutants	- Participer à la réouverture des pelouses calcicoles - Enrichir leur expérience en génie écologique
Conseil régional d'Île-de-France		
Conseil départemental de l'Essonne	Financiers	- Maintenir les pelouses calcicoles en bon état de conservation
DRIEAT		

La gestion passée

Depuis plusieurs années, de nombreux chantiers nature se sont succédés sur la partie centrale de Grand Champ : coupe d'arbres et d'arbustes, élimination de fourrés et retrait de déchets. Les actions de restauration n'étaient cependant pas systématiquement suivies d'actions d'entretien et les milieux réouverts ont été rapidement recolonisés par les prunelliers et les aubépines.

Ainsi en 2014/2015 et 2016/2017, les actions d'entretien ont été privilégiées : fauche des jeunes repousses d'arbustes et du Brachypode penné à la débroussailluse.

La saison de chantier de 2018/2019 a permis de réaliser la coupe de ligneux, de repousses et d'arbustes sur plusieurs zones.

Pendant la saison hivernale de 2019/2020, plusieurs secteurs nécessitant une intervention ont été identifiés.

Sur l'année 2021, il y a eu 3 chantiers nature sur Grand Champ : un en octobre, un en novembre et un en décembre.

Il s'agissait essentiellement d'effectuer des chantiers nature d'entretien. Certains d'entre eux ont été réalisés en partenariat avec les organismes de formation. Il a été effectué sur ces secteurs de la fauche, de la coupe de ligneux et d'arbustes. Par ailleurs, des arbustes et des plantes étaient à préserver : Genévriers, quelques Chênes pubescentes, rosettes d'Orchidées.

Les déchets végétaux ont été mis en tas en lisière. En parallèle de ces chantiers, du pâturage a été mis en place via un contrat Natura 2000 depuis 2011. Afin que les moutons pâturent de manière systématique l'ensemble de la zone, celle-ci a été divisée en 6 enclos.

Éléments réglementaires à respecter

La parcelle concernée par les travaux est-elle classée Espace Boisé Classé : Oui Non

Les chantiers réalisés en 2022

Nombre de chantiers nature : 1		
Date	18/01/2022	17/10/2022
Encadrant	Julie PENNETEAU	Julie PENNETEAU
Nombre de participants	5	
Liste des participants	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Julie PENNETEAU ✓ Marion MONDET ✓ Hermione GUINOT ✓ Georges FOUILLEUX ✓ 19 élèves de bts GPN ✓ 2 enseignants 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Julie PENNETEAU ✓ Lucas VALENZA ✓ Rolland LUCQUIAUD ✓ Georges FOUILLEUX ✓ Philippe BRAS

2. Le chantier du 18/01

Déroulement et organisation du chantier

Le chantier a eu lieu sur la journée du mardi 18 janvier 2022, de 9h30 à 16h, sur la parcelle 079 du site « Grand champ » à Saclay. Si la météo était brumeuse durant la matinée, le ciel s'est bien dégagé dans la journée, offrant des conditions de travail optimales malgré le froid. Il s'agissait d'un chantier-école, organisé avec une classe de BTSA GPN de LEA-CFI de 19 élèves, accompagnés par 2 enseignants.

En début de chantier, les élèves et les enseignants ont été accueillis par les gestionnaires qui ont présenté le contexte et l'historique du site avant d'expliquer le déroulement du chantier. Ensuite, les participants ont été divisés en 4 groupes et dispersés sur le site. Dans chaque groupe, un élève était à la débroussailluse, deux autres s'occupaient de couper les repousses de ligneux avec les sécateurs de force. Les autres ramassaient les produits de coupe et les entassaient sur des bâches. Une fois les bâches bien remplies, elles étaient vidées à des emplacements précis (tas de végétaux préexistants ou création de trouées dans les massifs d'aubépines).



Figure 3 : Cartographie des actions réalisées lors du chantier

Actions réalisées pendant le chantier du 18/01/2022 :

- Zones 1 et 2 : débroussaillage en bandes, coupe des repousses de ligneux et ramassage
- Zone 3 : Coupe des repousses de ligneux (Débroussaillage en bandes précédemment réalisé) et ramassage
- Zones 4 et 5 : débroussaillage et ramassage

Moyens humains et financiers mobilisés

La réalisation du chantier a nécessité l'action de 23 bénévoles dont la valorisation du temps et des kilomètres est indiquée ci-dessous :

Participants	Statut	Kilomètres bénévole	Temps passé (en h)	Valorisation des km en € 0,321€/km bénévole	Valorisation du temps passé en € 136/h/bénévole
Hermione GUINOT	Stagiaire	0 km	9 h	0,0 €	117 €
Georges FOUILLEUX	Bénévole	60 km	8 h	19,3 €	104 €
19 élèves de bts GPN	Bénévole	0 km	19x8h=152 h	0,0 €	1 976 €
2 enseignants	Bénévole	140 km	2x8h=16 h	44,9 €	208 €
TOTAL		200 km	185 h	64,2 €	2 405 €

Matériel utilisé

Le matériel utilisé est listé dans le tableau ci-dessous :

Matériel	Quantité	Action associée
Brouettes	2	Exportation des résidants
Débroussailluses	4	Débroussaillage des pelouses
Bâches	4	Exportation des résidants
Sécateurs de force	15	Coupe des ligneux
Râteaux plats	2	Ramassage des produits de coupe
Crocs	3	Ramassage des produits de coupe
Fourches	5	Ramassage des produits de coupe
Râteaux à feuilles	3	Ramassage des produits de coupe
EPI (gants, casques...)	4 lots	Protection
Trousse de secours	1	Soin en cas de blessures

Résultat

Photos prises avant et après le chantier



Evaluation du chantier et indicateurs de suivi

Plusieurs objectifs apparaissent à la suite de ce chantier :

- Surveiller les repousses de ligneux et les couper régulièrement pendant plusieurs années
- Effectuer un suivi de l'état de conservation
- Réaliser un chantier minimum tous les 2 ans afin de limiter les repousses

Annexe IV. Liste des espèces de rhopalocères et zygènes inventoriées sur le site Natura 2000 en 2023 (ARB IdF, s. d.-b)

Noms latins	Noms vernaculaires	Indice de rareté Ile-de-France	Liste rouge France	Liste rouge ÎDF	Insectes protégés en IdF
<i>Lampides boeticus</i>	Azuré porte-queue (L')	R	LC	LC	
<i>Zygaena ephialtes</i>	Zygène de la Coronille (La)	R		VU	
<i>Argynnis aglaja</i>	Grand Nacré (Le)	AR	LC	NT	
<i>Boloria dia</i>	Petite Violette (La)	PC	LC	NT	oui
<i>Coenonympha arcania</i>	Céphale (Le)	PC	LC	NT	
<i>Colias alfacariensis</i>	Fluoré (Le)	PC	LC	NT	
<i>Colias hyale</i>	Soufré (Le)	AR	LC	NA	
<i>Iphiclides podalirius</i>	Flambé (Le)	AC	LC	NT	oui
<i>Lysandra bellargus</i>	Azuré bleu-céleste (L')	PC		VU	
<i>Thecla betulae</i>	Thécla du Bouleau (La),	AR	LC	LC	
<i>Thymelicus acteon</i>	Hespérie du Chiendent (L')	AR	LC	VU	
<i>Anthocharis cardamines</i>	Aurore (L')	C	LC	LC	
<i>Argynnis paphia</i>	Tabac d'Espagne (Le)	C	LC	LC	
<i>Aricia agestis</i>	Collier-de-coraïl (Le)	AC	LC	LC	
<i>Callophrys rubi</i>	Argus vert (L')	PC	LC	LC	
<i>Coenonympha pamphilus</i>	Procris (Le)	C	LC	LC	
<i>Colias crocea</i>	Souci (Le)	AC	LC	LC	
<i>Gonepteryx rhamni</i>	Citron (Le)	C	LC	LC	
<i>Lasiommata megera</i>	Mégère (La), Satyre (Le)	AC	LC	LC	
<i>Leptidea sinapis</i>	Piérïde de la Moutarde (La)	AC	LC	LC	
<i>Lycaena phlaeas</i>	Cuivré commun (Le)	AC	LC	LC	
<i>Lysandra coridon</i>	Argus bleu-nacré (L')	PC		LC	
<i>Maniola jurtina</i>	Myrtil (Le)	CC	LC	LC	
<i>Melanargia galathea</i>	Demi-Deuil (Le)	C	LC	LC	
<i>Melitaea cinxia</i>	Mélitée du Plantain (La)	AR	LC	LC	oui
<i>Papilio machaon</i>	Machaon (Le)	C	LC	LC	
<i>Pararge aegeria</i>	Tircis (Le)	CC	LC	LC	
<i>Pieris brassicae</i>	Piérïde du Chou (La)	C	LC	LC	
<i>Pieris napi</i>	Piérïde du Navet (La)	C	LC	LC	
<i>Pieris rapae</i>	Piérïde de la Rave (La)	C	LC	LC	
<i>Polygonia c-album</i>	Robert-le-diable (Le)	CC	LC	LC	
<i>Polyommatus icarus</i>	Argus bleu (L')	C	LC	LC	
<i>Vanessa atalanta</i>	Vulcain (Le)	CC	LC	LC	
<i>Zygaena filipendulae</i>	Zygène de la Filipendule (La)	PC		LC	

Annexe V. Liste des espèces d'hétérocères inventoriées sur le site Natura 2000 en 2023 (ARB IdF, s. d.-b)

Noms latins	Noms vernaculaires	Indice de rareté régionale	Liste rouge ÎDF	Insectes protégés IdF
<i>Ennomos erosaria</i>	Ennomos rongée (L')	RRR		
<i>Rhodometra sacraria</i>	Phalène sacrée (La)	RR		
<i>Dicycla oo</i>	Double Zéro (Le)	R		
<i>Epirrhoe galiata</i>	Mélanthie du Caille-Lait (La)	R		
<i>Arctia villica</i>	Ecaille fermière (L')	AR		
<i>Euclidia mi</i>	Mi (Le)	AR		
<i>Hyles euphorbiae</i>	Sphinx de l'Euphorbe (Le)	AR		
<i>Idaea humiliata</i>	Phalène à côte rousse (La)	AR		
<i>Idaea ochrata</i>	Acidalie ocreuse (L')	AR		
<i>Idaea straminata</i>	Acidalie sobre (L')	AR		
<i>Macaria wauaria</i>	Damas cendré (Le)	AR		
<i>Polyphaenis sericata</i>	Noctuelle du Camérisier (La)	AR		
<i>Rhodostrophia vibicaria</i>	Bande rouge (La)	AR		
<i>Watsonalla binaria</i>	Hameçon (Le), Binaire (Le)	AR		
<i>Acontia trabealis</i>				
<i>Acrobasis repandana</i>	Phycide répandue (La)			
<i>Acronicta rumicis</i>	Noctuelle de la Patience (La)	C		
<i>Aethes tesserana</i>				
<i>Agrotis exclamatoris</i>	Point d'Exclamation (Le)	CC		
<i>Aleimma loeflingiana</i>				
<i>Anacampsis populella</i>				
<i>Angerona prunaria</i>	Angéronie du Prunier (L'), Phalène du Noisetier (La)	CC		
<i>Apamea monoglypha</i>	Monoglyphe (La)	CC		
<i>Archips xylosteana</i>				
<i>Autographa gamma</i>	Gamma (Le)	CC		
<i>Biston betularia</i>	Phalène du Bouleau (La)	CC		
<i>Chiasmia clathrata</i>	Géomètre à barreaux (La)	CC		
<i>Chrysoteuchia culmella</i>	Crambus des jardins (Le)			
<i>Cnephasia asseclana</i>				
<i>Cosmia pyralina</i>	Cosmie pyraline (La)	C		
<i>Cosmia trapezina</i>	Trapèze (Le)	CC		
<i>Cydalima perspectalis</i>	Pyrale du buis			
<i>Dendrolimus pini</i>	Bombyx du Pin (Le)	C		
<i>Ditula angustiorana</i>				
<i>Eilema lurideola</i>	Lithosie complanule (La), Lithosie plombée (La)			
<i>Emmelina monodactyla</i>				
<i>Endotricha flammealis</i>	Asopie flamme			
<i>Euclidia glyphica</i>	Doubleure jaune (La)	C		
<i>Gandaritis pyraliata</i>		C		
<i>Hedya nubiferana</i>				
<i>Hemistola chrysoprasaria</i>	Hémithée printanière (L')	C		
<i>Herminia tarsipennalis</i>	Herminie de la Vigne-blanche (L')	C		
<i>Homoeosoma sinuella</i>	Phycide du plantain			

Hypomecis punctinalis	Boarmie pointillée (La)	CC		
Idaea aversata	Impolie, l'Acidalie détournée (L')	CC		
Lomaspilis marginata	Marginée (La)	CC		
Malacosoma neustria	Livrée des arbres (La), Bombyx à livrée (Le)	C		
Mecyna asinalis	Botys âne			
Noctua comes	Hulotte (La)	CC		
Noctua fimbriata	Frangée (La)	CC		
Oligia				
Philereme transversata	Phalène du Nerprun (La)	C		
Phycita roborella	Phycide du rouvre			
Pleurota aristella				
Pseudopanthera macularia	Panthère (La)	C		
Siona lineata	Phalène blanche (La)	C		
Sphinx pinastri	Sphinx du Pin (Le)	C		
Synaphe punctalis	Clédéobie étroite			
Tortrix viridana				
Tyta luctuosa	Noctuelle en deuil (La)	C		
Yponomeuta cagnagella				
Zeiraphera isertana				
Zeuzera pyrina	Zeuzère du Poirier (La)	CC		

Annexe VI. Liste des espèces d'orthoptères observées sur le site Natura 2000 en 2023 (ARB IdF, s. d.-b)

Nom latin	Nom vernaculaire	Indice de rareté IDF	Liste rouge IDF	Insectes protégés IdF
<i>Chorthippus mollis</i>	Criquet des jachères	R	VU	
<i>Euchorthippus elegantulus</i>		RR	LC	
<i>Bicolorana bicolor</i>	Decticelle bicolore	R	NT	
<i>Calliptamus italicus</i>	Caloptène italien	AR	LC	
<i>Meconema meridionale</i>	Méconème fragile	AR	LC	
<i>Oecanthus pellucens</i>	Grillon d'Italie	AR	LC	oui
<i>Phaneroptera nana</i>	Phanéoptère méridional	AR	LC	
<i>Stenobothrus lineatus</i>	Criquet de la Palène	AR	NT	
<i>Chorthippus bigutulus</i>	Criquet mélodieux	C	LC	
<i>Chorthippus brunneus</i>	Criquet duettiste	C	LC	
<i>Chorthippus dorsatus</i>	Criquet verte-échine	C	LC	
<i>Euchorthippus declivus</i>	Criquet des mouillères	C	LC	
<i>Gomphocerippus rufus</i>	Gomphocère roux	C	LC	
<i>Leptophyes punctatissima</i>	Leptophye ponctuée	C	LC	
<i>Nemobius sylvestris</i>	Grillon des bois	C	LC	
<i>Oedipoda caerulescens</i>	OEdipode turquoise	C	LC	oui
<i>Omocestus rufipes</i>	Criquet noir-ébène	C	LC	
<i>Phaneroptera falcata</i>	Phanéoptère commun	C	LC	
<i>Pholidoptera griseoptera</i>	Decticelle cendrée	C	LC	
<i>Platycleis albopunctata</i>	Decticelle chagrinée	C		
<i>Pseudochorthippus parallelus</i>	Criquet des pâtures		LC	
<i>Tettigonia viridissima</i>	Grande Sauterelle verte	C	LC	

Annexe VII. Liste des espèces d'oiseaux observées sur le site Natura 2000 en 2023 (ARB IdF, s. d.-b)

Nom latin	Nom vernaculaire	Liste rouge IDF	Indice de rareté IDF	Protégé en France	Conventions internationales
<i>Circus aeruginosus</i>	Busard des roseaux	CR	AR		BERN - BONN
<i>Buteo buteo</i>	Buse variable	LC	C		BERN - BONN
<i>Corvus corone</i>	Corneille noire	LC	CC		BERN
<i>Corvus monedula</i>	Choucas des tours	LC	C		
<i>Cyanistes caeruleus</i>	Mésange bleue	LC	CC		BERN
<i>Dendrocopos major</i>	Pic épeiche	LC	C		BERN
<i>Erithacus rubecula</i>	Rougegorge familier	LC	CC		BERN - BONN
<i>Falco tinnunculus</i>	Faucon crécerelle	NT	C		BERN - BONN
<i>Garrulus glandarius</i>	Geai des chênes	LC	CC		
<i>Phasianus colchicus</i>	Faisan de Colchide	LC	C		BERN
<i>Phylloscopus collybita</i>	Pouillot véloce	LC	CC		BERN
<i>Picus viridis</i>	Pic vert, Pivert	LC	C		BERN
<i>Spinus spinus</i>	Tarin des aulnes		C		BERN

LEGENDE :

EN - En danger
 VU - Vulnérable
 NT - Quasi menacée
 LC - Préoccupation mineure
 NA - Non applicable

 RR - Très rare
 R - Rare
 AR - Assez rare
 PC - Peu commune
 AC - Assez commune
 C - Commune
 CC - Très commune

Annexe VIII. Localisation des plaques reptiles sur le site



Figure 18 : Localisation des plaques reptiles sur le Paradis (a), Grand champ (b) et le cours d'eau (c)